



JOURNÉE DE FORMATION

RÉSEAU FRANCOPHONE DES
VILLES AMIES DES AÎNÉS®

**COMMENT METTRE EN PLACE
UNE ASSEMBLÉE DE SENIORS ?**

Mercredi 2 juin 2021
- En distanciel -

DÉCOUVERTE DE LA DÉMARCHE VILLES AMIES DES AÎNÉS

CONTENU

- **Le territoire : lieu d'exercice de la citoyenneté des aînés**
- **Les différentes formes d'engagement des retraités**
- **Co-construction et expertise d'usage : quelle place pour les aînés dans le projet de territoire ?**
- **La prise en compte de l'hétérogénéité des générations âgées**
- **Participation des aînés et sentiment d'appartenance au territoire**
- **La création d'une assemblée de seniors**
 - * **Missions**
 - * **Intitulé**
 - * **Modalités d'accès**
 - * **Fonctionnement**
 - * **Animation**
- **La participation des habitants dans le LABEL AMI DES AINÉS**



**1 journée / 9h-16h
6h'**



OBJECTIFS

Comprendre les intérêts de la participation des habitants âgés dans la construction des politiques publiques

Acquérir des connaissances sur les enjeux liés à la citoyenneté des aînés

Découvrir les différentes étapes et clés de réflexion pour la création d'une assemblée de seniors

PUBLIC



Cadres territoriaux, chargés de mission et élus des collectivités : des secteurs urbanisme, logement, transport, culture, communication, développement durable, action sociale, santé et autonomie, des CCAS et CIAS, DGS des communes et des intercommunalités.

PRÉ-REQUIS



Être en responsabilité politique ou technique dans une collectivité territoriale.

PÉDAGOGIE



Notre approche permet d'aborder à la fois des éléments généraux mais aussi des cas concrets et des exemples précis issus de l'expérience du RFVAA dans l'accompagnement de plus d'une centaine de territoires aux caractéristiques extrêmement variées (taille, situation géographique, échelon territorial, etc.). L'alternance entre des temps de conférence, d'exercices collectifs et de mise en situation permettent une appropriation optimale des enseignements.

DES FORMATEURS COMPLÉMENTAIRES ET EXPÉRIMENTÉS



- Une maîtrise du contexte et du fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Une compréhension des enjeux techniques, politiques et économiques autour du vieillissement de la population ;
- Une expertise sur le sujet de la gérontologie environnementale qui s'appuie sur des données démographiques, sociologiques, les retours d'expériences des acteurs locaux ainsi que sur la parole et l'expertise d'usage des citoyens âgés.





Comment mettre en place une assemblée de seniors ?

Le mercredi 2 juin 2021

9h00 - 16h00

En distanciel

COÛT DE L'INSCRIPTION

Adhérents au RFVAA :

Professionnels / Associations : 70€/personne

Elus : 100€/personne

Non-adhérents au RFVAA :

Professionnels / Associations : 100€/personne

Elus : 150€/personne

Organisé par



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Angélique GIACOMINI, Délégué Générale Adjointe en charge de la formation, de la recherche et de l'élaboration du label VADA - Docteur en sociologie
Angélique BRICLER ou **Bénédicte BARDIN**

Tél. 03 45 18 23 20 / Mail : contact@rfvaa.com
www.villesamiesdesaines-rf.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION

Comment mettre en place une assemblée de seniors ?

Mercredi 2 juin 2021 - En distanciel

(Un bulletin par personne)

A retourner par mail au plus tard 26 mai 2021 (contact@rfvaa.com) / Renseignements : 03.45.18.23.20

NOM / Prénom :

Collectivité / Structure :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Adresse de facturation :

E-mail et numéro de téléphone de la personne chargée du suivi administratif / financier de l'inscription :

COÛT DE L'INSCRIPTION

Adhérents au RFVAA :

- Professionnels / Associations : 70€/personne
- Elus : 100€/personne

Non-adhérents au RFVAA :

- Professionnels / Associations : 100€/personne
- Elus : 150€/personne

Numéro d'organisme de formation 27210372921
Organisme de formation des élus agréé par le
Ministère de l'Intérieur

RÈGLEMENT

Je règle par chèque à l'ordre du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
(À adresser à l'adresse suivante : Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés –
Mairie de Dijon – CS 73310 – 21033 Dijon CEDEX) et je désire recevoir une facture.

Je règle par mandat administratif à la réception de la facture
Il est indispensable d'indiquer la référence qui figurera sur la facture. Le bon de
commande signé doit être retourné avant le 26 mai 2021.

Je règle par virement bancaire

Domiciliation : Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté

BIC : CEPFRPP213

Identification du compte pour une utilisation nationale : 12135 00300 0800130197 60

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN) : FR 76 1213 5003
0008 0013 0194 760

Intitulé du compte : Réseau Francophone Villes Amies des Aînés Mairie de Dijon -
CS73310 - 21033 Dijon CEDEX

